



# CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S D'AMPAIN

---

**Observatoire des Camps de Réfugié-e-s**  
**Pôle Étude et Recensement des camps**  
Zone Afrique

KAPINKIA Soumaïla  
Mai 2021

 **-CR**  
**L'OBSERVATOIRE**  
des camps de réfugiés

PHOTO ©: ISAAC BROUNE, UM NEWS



# CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S D'AMPAIN

Localisation du camp

## CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp

Population accueillie

## RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Législation et rôle de l'État

Approche envisagée en matière de camp et  
modalité d'accès au camp

## LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp

Les services assurés dans le camp

## ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Les problèmes du camp

Les besoins du camp

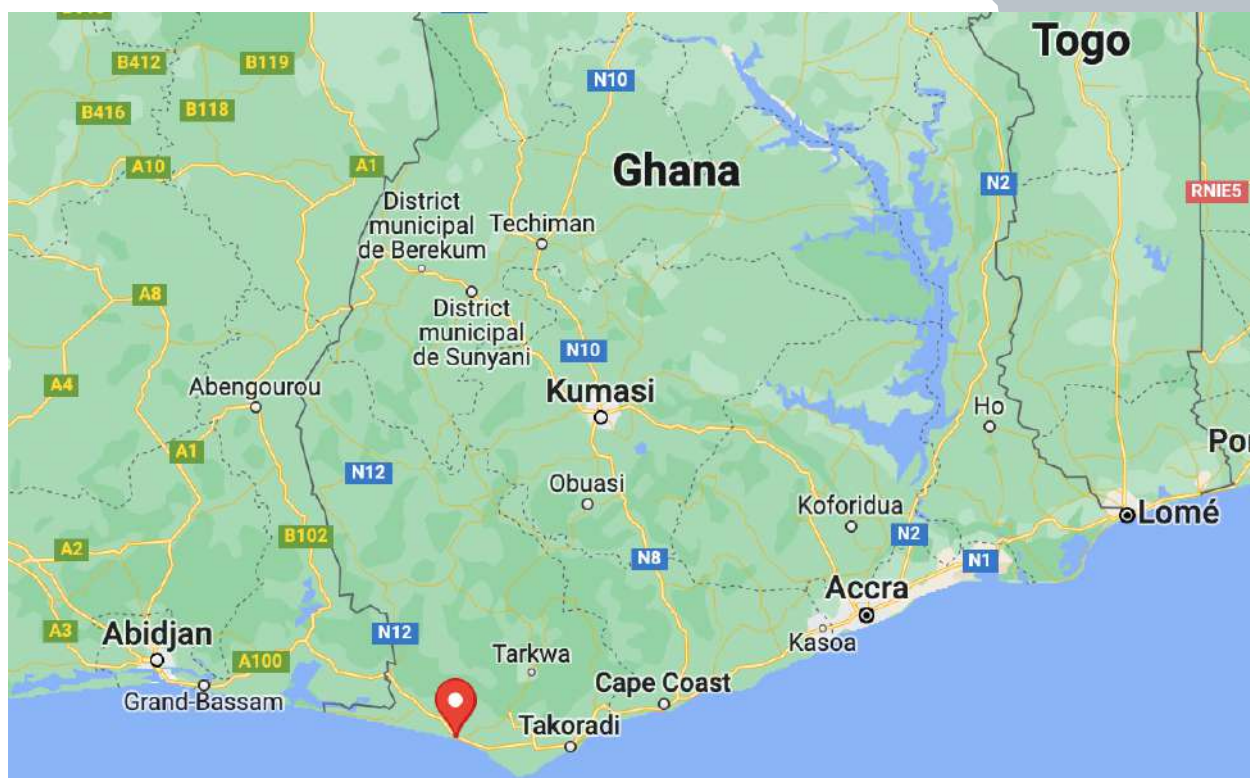
## SOURCES ET RÉFÉRENCES

# Localisation du camp D'AMPAIN



LE CAMP D'AMPAIN SE SITUE :

- dans la région Ouest du Ghana, dans le district d'Ellembelle ;
- 4.953300 ; -2.399070



SOURCE : GOOGLE MAPS

# CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

## CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

La crise ivoirienne de 2010-2011 est une crise politique en Côte d'Ivoire qui débute après le second tour de l'élection présidentielle ivoirienne de 2010, le premier scrutin depuis 10 ans, dont le résultat amène à un différend électoral, à la suite de fraudes présumées[1]. Les deux candidats, Laurent Gbagbo, président sortant et reconnu par le Conseil constitutionnel, et Alassane Ouattara, reconnu par la Commission électorale indépendante et la communauté internationale, revendiquent chacun la victoire[2]. Laurent Gbagbo est finalement arrêté le 11 avril 2011. Le dernier bastion pro-Gbagbo tombe le 4 mai suivant[3]. Le même jour, Alassane Ouattara est proclamé chef de l'État par le Conseil constitutionnel[4].

Dans son rapport rendu le 10 août 2012, la Commission d'enquête nationale mise en place après l'investiture de Ouattara estime le nombre de morts total à 3 248 (1 452 morts imputées au camp Gbagbo, 727 au camp Ouattara et 1 069 non attribuées à un camp ou l'autre en raison de problèmes d'identification des victimes)[5].

Ce conflit entraîne le déplacement de près d'un million de personnes, principalement depuis l'ouest ivoirien et depuis Abobo, une des communes d'Abidjan, la capitale[6]. La destination de ces personnes est d'abord la Côte d'Ivoire avec 735 000 réfugié-e-s (déplacé-e-s internes), le Libéria avec 120 000 réfugié-e-s mais aussi vers le Ghana, la Guinée, le Togo, le Mali, le Nigéria, le Niger, le Bénin et le Burkina Faso[7].

En 2011, on a estimé entre 17 000 et 18 000, le nombre d'ivoirien-ne-s entré.e.s au Ghana avec un besoin d'assistance et de protection internationale[8].

Ces données de 2011 du fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires des nations unies font état de 46% (7 820) d'hommes et 54% (9 180) de femmes.[9] Le Fonds central d'intervention indiquent aussi qu'environ 40,2% de la population féminine (3 690) étaient en âge de procréer. La majorité de ces déplacé-e-s étaient des femmes et des enfants, identifié-e-s comme la cible la plus exposée aux risques de violence sexiste et de sécurité.[10]



Dès lors, la mise en place de camps et la fourniture de services de base s'étaient avérées nécessaires. [11] En effet, la perspective d'un retour rapide en Côte d'Ivoire n'était pas envisageable car les combats étaient très intenses dans la capitale économique Abidjan et ses environs d'où provenaient le plus grand nombre de demandeur-e-s d'asile[12].

## LA POPULATION ACCUEILLIE

Le Camp de réfugié-e-s d'Ampain a été créé le 19 mars 2011 et est situé dans le district d'Ellembelle à l'ouest du Ghana.[13] Le camp de réfugié-e-s d'Ampain est le plus grand camp de réfugié-e-s du Ghana et accueille 51% de la population totale de réfugié-e-s et de demandeur-euse-s d'asile.[14] C'est le premier des trois (3) camps accueillant les ivoirien-ne-s fuyant les violences post électorales de 2010-2011.[15]

Ampain est un petit village situé à 57 kilomètres de la ville frontalière d'Elubo (frontière ivoiro-ghanéenne).[16] Dirigée par le chef Nana Nyamke Frofre, la population d'Ampain est estimée à 1 100 personnes à majorité par la tribu Nzema.[17]

Le camp de réfugié-e-s d'Ampain est divisé en deux (2) blocs : A et B. [18] En 2011, le bloc A comprenait 552 abris et le bloc B a au total 592 abris.[19]

Malgré les solutions durables[20] proposées, entre autre le rapatriement volontaire, les réfugié-e-s ne souhaitent pas retourner dans leur pays car ils estiment que leurs craintes (ils ont toujours peur pour leur vie, leur sécurité et pour leur intégrité physique en cas de retour au pays) restent d'actualité.[21]

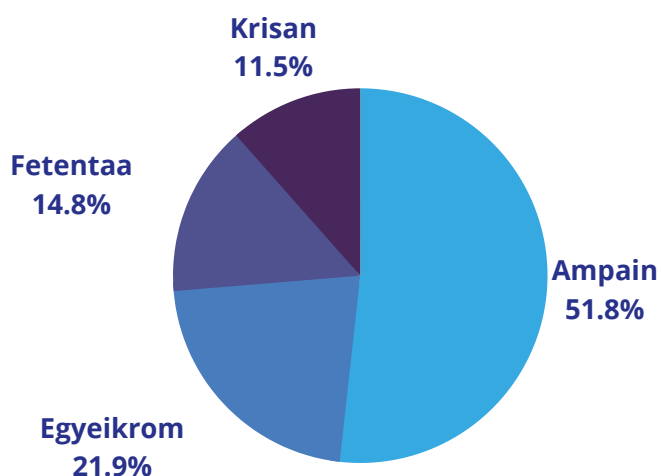
Cependant, la réunion régionale du HCR avec les principaux pays d'accueil des réfugié-e-s ivoirien-ne-s et le gouvernement ivoirien qui s'est tenue du 05 au 6 septembre 2021 à Abidjan en Côte d'Ivoire a abouti à la signature d'une déclaration conjointe conduisant à la cessation du statut de réfugié pour la grande majorité de réfugié-e-s ivoirien-ne-s.[22] Selon l'agence d'information onusienne, ONU Info « La clause de cessation[23] devrait être officiellement recommandée par le Haut-Commissaire du HCR lors de la 72e session du Comité exécutif du HCR, organisée du 4 au 8 octobre 2021. Les États devraient l'annoncer avant le 31 janvier 2022. Le HCR a recommandé qu'elle prenne effet à partir du 30 juin 2022. ».[24] Au vu de ces déclarations, il est donc probable que le camp d'Ampain, ferme dans un avenir proche.

Selon la fiche de mars et avril 2021 du HCR, le Ghana comptait 7 459 réfugié-e-s ivoirien-ne-s.[25]

En fin 2016, les données du HCR montraient que le Ghana comptait 13 236 personnes sous son mandat dont 11 865 réfugié-e-s et 1 371 demandeur-euse-s d'asile.[26]

Situés dans les régions centrale, occidentale et de Brong Ahafo, les camps (Egyeikrom, Fetentaa, Krisan et Ampain) accueillent 6 651 réfugié-e-s soit 50,2% du nombre total des réfugié-e-s vivant aux Ghana.[27] 2 700 réfugié-e-s togolais vivent dans la région de la Volta à la frontière avec le Togo.[28] Les autres vivent à Accra, Tema et Takoradi.[29] Parmi eux, il y a près de 4 000 enfants et jeunes âgé-e-s de 3 à 17 ans.[30] (février 2017).

**Répartition de la population vivant dans les quatre (4) camps du Ghana, 2017 [31]:**



## NATIONALITÉ PRÉSENTE DANS LE CAMP :



### Les réfugié-e-s Ivoirien-ne-s

- Selon le HCR, il était recensé en février 2017 dans **le camp de réfugié-e-s d'Ampain, 3 442 personnes réfugié-e-s**, toutes venant de la Côte d'Ivoire (chiffre inchangé en 2021).[32]
- La population actuelle du camp est composée essentiellement de ressortissant-e-s ivoirien-ne-s, avec un peu plus de 1% d'autres ressortissant-e-s qui se trouvaient en Côte d'Ivoire au moment de la crise.[33] Mais aucune source ne précise les autres nationalités présentes sur le Camp.[34]
- Malgré des recherches approfondies sur la question de la dynamique démographique du camp, aucune source actuelle ne permet de rendre compte du %homme, %femme et %enfants.

## LES RÉFUGIÉ-E-S URBAIN-E-S

Les réfugié-e-s urbain-e-s représentent environ 50% des réfugiés au Ghana.[35] Les zones urbaines sont considérées comme des lieux de protection légitimes propices à l'épanouissement des réfugié-e-s (travailler et vivre).[36]

Les réfugié-e-s urbains et les demandeur-eresse-s d'asile vivent dans la métropole Accra.[37] Il n'y pas de camp dans la métropole.[38] Il est probable que les réfugiés urbains bénéficient des mêmes services que ceux qui vivent dans les camps puisqu'ils relèvent aussi des populations sous mandat du HCR.[39]



PHOTO ©: ISAAC BROUNE, UM NEWS



PHOTO ©: ISAAC BROUNE, UM NEWS

# LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

## LÉGISLATION ET RÔLE DE L'ÉTAT

L'Etat est au centre du processus d'accueil, du séjour et du départ des réfugié-e-s et demandeur-esse-s d'asile sur le territoire ghanéen aussi bien en milieu urbain que dans les camps.[40] Ainsi, l'Etat s'est doté d'une législation en matière d'asile[41].

Le Ghana s'appuie sur un ensemble d'instruments juridiques issus des conventions internationales, régionales et nationales[42].

### AU NIVEAU INTERNATIONAL :



Le gouvernement du Ghana a ratifié la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugié-e-s de 1951 le 18 mars 1963[43] et le Protocole des Nations Unies relatif au statut des réfugié-e-s de 1967 le 30 octobre 1968.[44]

### AU NIVEAU RÉGIONAL :



Le Ghana a ratifié la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugié-e-s en Afrique le 18 août 1983.[45] Le Ghana a aussi signé la Convention de l'Union Africaine de 2009 sur la Protection et l'Assistance aux Personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) le 02 février 2010.[46]

### AU NIVEAU NATIONAL :



La loi « Refugee Law of 1992 » est adoptée en application de la Proclamation provisoire de 1981 du Conseil de la défense nationale (Constitution ghanéenne).[47] Elle a été adoptée le 30 décembre 1992 et notifiée au Journal officiel le 27 août 1993.[48]



Cette loi a créé la Commission ghanéenne des réfugié-e-s (GRB).[49] En collaboration avec le HCR, la commission coordonne la protection internationale et la fourniture de l'aide humanitaire aux demandeur-esse-s d'asile et aux réfugié-e-s.[50] Elle coopère également avec d'autres organismes[51] pour remplir sa mission.

Elle est la seule agence mandatée pour accorder le statut de réfugié.e aux personnes qui demandent l'asile au Ghana. [52] Elle conseille le Gouvernement sur la politique de gestion des réfugié-e-s et veille à ce que les politiques et les directives du Gouvernement soient respectées dans la gestion du programme des réfugié-e-s.[53]

La Commission ghanéenne pour les réfugié-e-s est également chargée de la gestion des activités relatives aux réfugié-e-s au Ghana. Elle est placée sous le contrôle du Ministère de l'intérieur.[54]

L'Etat fournit une assistance pour la gestion des camps par l'intermédiaire de l'Organisation nationale de gestion des catastrophes (NADMO) et la supervision générale des opérations via la Commission ghanéenne des réfugié-e-s.[55] Le HCR continue de collaborer avec les différentes parties prenantes que sont

- la Commission des réfugié-e-s du Ghana ;
- le Service de l'immigration du Ghana ;
- la police ;
- les assemblées de district et municipales et ;
- le Service de santé du Ghana.[56]

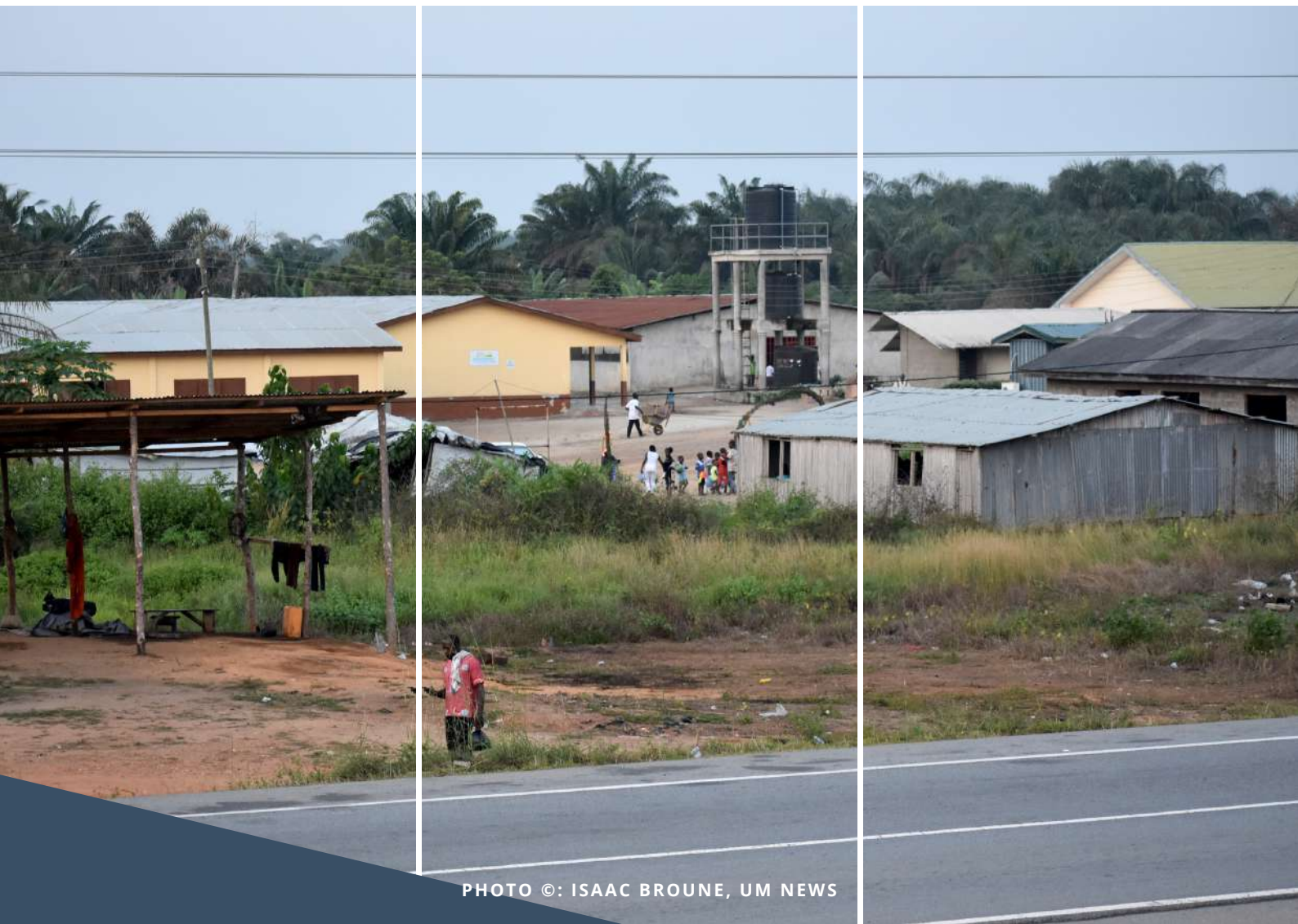
L'Etat Ghanéen a été réticent à l'intégration locale des réfugié-e-s pour des raisons sécuritaires et de ressources.[57] Toutefois, le Ghana semble avoir une approche d'accueil plutôt favorable aux réfugié-e-s.[58]

## APPROCHE ENVISAGÉE EN MATIÈRE DE CAMP ET MODALITÉ D'ACCÈS AU CAMP



Selon les témoignages de sept (7) réfugié-e-s ivoiriens qui vivaient dans le camp d'Ampain et qui se sont installés désormais au Togo, en 2021, les entrées et sorties du camp étaient relativement souples pour les encampé-e-s quoique soumises à des autorisations.[59]

En revanche, toute personne ou groupe de personnes qui a l'intention de visiter l'un des camps de réfugié-e-s doit contacter la Commission ghanéenne pour les réfugié-e-s pour obtenir une autorisation écrite avant de le ou les visiter.[60]



# LA GESTION DU CAMP

## LES GESTIONNAIRES DU CAMP

### LES ACTEURS INTERNATIONAUX



**Le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugié-e-s (UNHCR ou HCR)** dirige et coordonne l'action internationale visant à protéger, aider et trouver des solutions durables pour les réfugié-e-s et les apatrides dans le monde.[61] Il fournit une assistance et protège les droits fondamentaux des réfugié-e-s, des demandeur-euse-s d'asile et des apatrides grâce à sa collaboration avec les autorités ghanéennes, les autres agences des nations unies et ses partenaires.[62]



**Le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'ONUSIDA** apportent un soutien opérationnel dans la gestion du Camp d'Ampain et des réfugié-e-s en général[63].

### LES ACTEURS LOCAUX GOUVERNEMENTAUX

Les camps au Ghana dont celui d'Ampain sont administrés par l'Etat ghanéen à travers la **NADMO** (Organisation nationale de gestion des catastrophes ou National Disaster Management Organization). Le HCR apporte un soutien technique et financier, il signe des partenariats avec d'autres acteurs pour aider l'état dans la gestion de ses camps.[64]

La recherche de solutions durables, l'égalité d'accès aux services de base et la promotion de moyens de subsistance durables sont au cœur des activités des partenariats du HCR.[65] Au Ghana, le HCR collabore avec de nombreux partenaires gouvernementaux pour la prise en charge des réfugié-e-s et demandeur-euse-s d'asile aussi bien dans les villes que dans les camps.[66] Il s'agit du **Ministère de l'intérieur, de la Commission Ghanéenne pour les Réfugié-e-s (CGR), des Services d'Immigration Ghanéens (SIG), de la Commission aux Droits Humains et à la justice Administrative (CDHJA)** et d'autres agences et départements gouvernementaux compétents pour garantir un accès effectif aux services de base et de protection aux demandeur-euse-s d'asile et aux réfugié-e-s.[67] **Le Département du développement social, le registre des naissances et des décès, l'Autorité nationale de l'assurance maladie, le Service de l'éducation du Ghana, l'Organisation nationale de gestion des catastrophes (NADMO)** et les assemblées de district ou municipalités travaillent aussi avec le HCR pour la fourniture de services aux réfugié-e-s [68].

## LES ACTEURS LOCAUX NON GOUVERNEMENTAUX



Le HCR a signé un **accord de partenariat** avec les organismes nationaux suivants[69] :

- **le Conseil chrétien du Ghana (CCG)** qui fournit principalement des soins de santé, un soutien en matière d'hébergement et une assistance éducative aux réfugiés[70] ,
- **le Secrétariat National Catholique (NCS)** intervient dans les domaines suivants : Santé et nutrition, autonomisation des communautés et autosuffisance par le micro financement, l'eau et l'assainissement, les abris et la sécurité dans les camps[71] ,
- **l'Agence Adventiste de Développement et de Secours (ADRA)** met en œuvre les moyens d'existence et d'autosuffisance au profit des réfugié-e-s ivoirien-ne-s des camps au Ghana notamment celui d'Ampain .[72]

## LES PROTECTIONS

- Aucun élément officiel des autorités ghanéennes ne permet d'affirmer clairement le mode de reconnaissance utilisé pour accorder le statut de réfugié-e. Néanmoins, le Ghana est parti aux Conventions de Genève de 1951 ainsi qu'à son Protocole de 1967 et à la Convention de l'OUA de 1969[73]. Il dispose aussi de sa Loi Nationale en matière de réfugié-e.[74]
- On retrouve, dans une note de la Confédération suisse et du Département américain, la reconnaissance du statut de réfugié.e par la méthode de prima Facie et celle de la DSR (Détermination du Statut de Réfugié-e).[75] Pendant et après la crise post-électorale, les Ivoirien-ne-s se voyaient octroyer le statut de réfugié par la méthode prima facie. Fin 2012, passé les premiers moments d'urgence, le gouvernement ghanéen est passé à la procédure d'asile individuelle (DSR) pour tous les ressortissant-e-s ivoirien-ne-s[76].
- Le HCR fournit un appui technique et opérationnel à la Commission ghanéenne pour les réfugié-e-s (GRB), seule agence mandatée pour accorder le statut de réfugié-e, afin de garantir des procédures d'asile équitables et efficaces et de délivrance de documents de protection individuelle par les autorités nationales.[77]

## SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

*Les services déployés au sein du camp présentés ci-dessous sont ceux effectifs en 2017. Depuis lors, aucune autre information publique n'a été communiquée.*

### PROTECTION ET SÉCURITÉ



La Protection de l'enfance est très suivie dans le camp à travers l'évaluation et/ou la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant. Le comité DIS (détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant) siège pour évaluer le mieux pour les enfants seuls, en particulier pour les enfants non accompagné-e-s et séparé-e-s.[78]

Des services de conseil juridique et de protection sont rendus aux demandeur-euse-s d'asile et aux réfugié-e-s par le HCR.[79]

Le camp a un poste de police avec neuf (9) officiers de police et un officier des sapeurs-pompiers.[80] De plus, une équipe de surveillance de quartier (NEWAT) de 30 membres (réfugié-e-s du camp) est en place pour aider la police à assurer la sécurité dans le camp.[81] Selon le HCR, la situation sécuritaire semble plutôt bonne au sein du camp d'Ampain.[82]

### SANTÉ



Bien qu'il n'y ait pas de centre de santé à Ampain[83], la prise en charge de la santé des réfugié.e.s relève des services de santé ghanéens.[84] Par ailleurs, plus de 1000 réfugié-e-s et leurs dépendant-e-s (les personnes qui dépendent juridiquement, socialement et affectueusement du chef de ménage) ainsi que les malades chroniques et les personnes séropositives ont été inscrit-e-s au régime national d'assurance maladie.[85]

Le HCR et son partenaire le conseil chrétien du Ghana (CCG) appuient l'inscription des réfugié-e-s et demandeur-euse-s d'asile au régime national d'assurance maladie.[86]

### MOYENS D'EXISTENCE ET AUTONOMISATION

Le HCR en collaboration avec le gouvernement et l'Agence Adventiste de Développement et de Secours (ADRA) appui la promotion de moyens d'existence durables par l'apprentissage et l'agriculture, de l'agro-transformation, le commerce et de la gestion du bétail.[87]

### ÉDUCATION

A Ampain, il y a, depuis 2011, une garderie, une école primaire et secondaire du premier cycle[88]. Les réfugié-e-s sont intégré-e-s dans le système éducatif national.[89] Les enfants âgé-e-s de 6 à 13 reçoivent des fournitures scolaires.[90] Par ailleurs, le nombre de bourses pour l'université a été réduit à 20 depuis 2015 et destinées aux plus méritant-e-s.[91]



Le nombre de bourses d'études DAFI (programme allemand de bourses d'études pour réfugié-e-s) a aussi été réduit.[92]

### PRÉVENTION DE LA VIOLENCE SEXUELLE

Chaque camp au Ghana dispose d'un Comité de lutte contre les violences basées sur le genre. Il s'agit d'un comité composé de réfugié-e-s eux-mêmes et supervisé par le HCR et la NADMO, qui se charge d'y effectuer un travail d'éducation et de formation.[93] Par ailleurs, le HCR fournit une assistance légale, médicale et psychosociale aux victimes de telles violences.[94]





## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

Un soutien alimentaire est apporté aux ménages vulnérables[95] ainsi qu'aux malades chroniques et aux enfants à risque de malnutrition.[96]



## EAU ET ASSAINISSEMENT

Les systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau sont entretenus par les comités d'autogestion des réfugié-e-s présents dans chaque camp. Ce sont ces comités qui s'occupent du WASH).[97]



## ABRI ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES

*(en anglais Shelter and NFIs)*

Avec le partenaire secrétariat national Catholique (NSC), des kits d'abris ont été distribués aux réfugiés afin qu'ils puissent construire leurs abris. Une formation technique a été organisée à l'intention de ceux qui ne savent pas construire les abris.[98]

Des couvertures, des boîtes de conserve, des moustiquaires, des nattes, des batteries de cuisine et des seaux ont été distribués aux réfugié-e-s qui arrivaient nouvellement.[99]



## ACCÈS À L'ÉNERGIE

Des cuisinières économes en combustible ont été distribuées à tous les ménages.[100]

En 2017, les réfugié-e-s ont reçu une formation en fabrication de briquettes et de cuisinières à faible consommation de carburant dans le cadre du projet "Safe from the Start" (« En sécurité dès le départ »).[101]



# ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

## LES PROBLÈMES DU CAMP

### *Problèmes liés aux abris*

En 2011, pendant l'urgence le HCR a eu recours à des abris de bâches en plastiques.[102] Pour des raisons de financements insuffisants, environ cent familles ont pu bénéficier de tentes provisoires[103] alors que les autres familles vivent sous des tentes faites de bâches en plastiques qui se détériorent rapidement selon les données de 2017[104].

### *Problèmes alimentaires*

Depuis l'arrêt des rations alimentaires en septembre 2015, les ménages de réfugié-e-s vulnérables bénéficient d'un soutien limité.[105] Les écoles primaires des camps de réfugié-e-s au Ghana ne disposent pas de cantines scolaires à même d'encourager et de maintenir la scolarisation des enfants réfugié-e-s.[106]

### *Violences basées sur le genre*

Selon un rapport du United States Department of State en 2014, les violences basées sur le genre étaient signalées dans les différents camps de réfugié-e-s au Ghana, sans toutefois aucune données officielles sur leur nombre.[107] Des comités de lutte contre ce phénomène ont été installés dans chaque camp de réfugié-e-s afin d'éduquer et de sensibiliser la population sur le sujet.[108]

### *Autres problèmes*

Les réfugié-e-s du Camp d'Ampain rencontrent d'autres problèmes liés à leur intégration dans la

communauté d'accueil.[109] En effet, les réfugié-e-s sont discriminé-e-s par rapport aux nationaux dans la rémunération à travail égal.[110]

Les réfugié-e-s font également face à des difficultés liées à l'insuffisance de l'assistance juridique adaptées à leurs besoins en matière de Détermination du Statut de Réfugié (DSR), de protection de l'enfant et de Violences Basées sur le Genre (VBG).[111] Par exemple, ils n'ont pas les moyens financiers pour prendre un avocat et ester en justice.

## LES BESOINS DU CAMP

### *Soutien financier*

Le Secrétariat aux migrations du Département fédéral de justice et de police suisse affirme dans une note sur la situation des réfugié-e-s ivoiriens au Ghana en 2015 que les réfugié-e-s ne reçoivent aucune allocation financière du Ghana.[112]

### *Logement*

Selon le HCR, en juillet 2015, 65% des réfugié-e-s vivant dans des camps au Ghana sont logés dans des tentes d'urgence en plastique car le budget est insuffisant.[113]

### *Santé, hygiène*

Il n'existe pas de centre de santé au camp d'Ampain.[114] Les centres les plus proches sont ceux d'Esiana et de Kamgbuli, situés respectivement à 7 et 2 Km.[115] Les cas graves sont référés à l'Hôpital Saint Martin De Porres à Eikwe situé à environ 13 kilomètres[116].

## Éducation

Il existe une école primaire dans chaque camp dont les frais de scolarité sont gratuits mais les fournitures scolaires sont à la charge des familles. [117] Cette situation constitue une difficulté majeure pour les familles qui préfèrent ne plus scolariser les enfants. [118] Le fait qu'il n'existe pas de collège à Ampain, oblige les enfants à parcourir à pied de longues distances pour en trouver. [119] (octobre 2015)

## Accès à l'emploi

La majorité des réfugié-e-s travaille dans le secteur informel (vente d'eau minérale, cordonnerie, petits commerces, travail occasionnel journalier) et n'arrive pas à obtenir un permis de travail comme celui délivré dans le secteur formel (le secteur industriel, les professions libérales, la fonction publique). [120]



# SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] Crise ivoirienne de 2010-2011, 31 janvier 2020. Dans Wikipédia. Consulté sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_ivoirienne\\_de\\_2010-2011](https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_ivoirienne_de_2010-2011)

[2] Ibid.

[3] Ibid.

[4] Ibid.

[5] Ibid. ; Commission Nationale d'Enquête (CNE), Rapport d'enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues dans la période du 31 octobre 2010 au 15 mai 2011, juillet 2012, p. 12, <http://www.gouv.ci/doc/RAPPORT%20PUBLI%204%20-%2033%20PAGES.pdf>

[6] Crise ivoirienne de 2010-2011, 31 janvier 2020. Dans Wikipédia, op.cit.

[7] Ibid.

[8] OFFICE FOR THE COORDINATION OF HUMANITARIAN AFFAIRS (OCHA), (FONDS CENTRAL D'INTERVENTION POUR LES URGENCES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES (CERF)), Rapport Annuel De L'utilisation Des Subventions Du CERF Au Ghana Pour Les Réfugié-e-s Ivoiriens 2011, Humanitarian context, p. 4, [https://www.unocha.org/sites/dms/CERF/GHA\\_RC\\_HC\\_Report2012.pdf](https://www.unocha.org/sites/dms/CERF/GHA_RC_HC_Report2012.pdf), consulté le 12/10/2020

[9] Ibid

[10] Ibid

[11] Ibid

[12] Ibid

[13] UNHCR GHANA, Western Region, Ampain Refugee Camp, <https://www.unhcr.org/gh/about-unhcr/where-we-work/western-region/>, Consulté le 12/10/2020

[14] Ibid

[15] Ibid, les deux autres camps sont : le camp de Fetentaa et le camp d'Egyeikrom

[16] Ibid

[17] Ibid

[18] UNHCR, Update No. 17 Côte d'Ivoire Situation 19 May 2011, page 5, <https://www.unhcr.org/4dd67ff79.pdf>, Consulté le 27/10/2020

[19] Ibid

[20] UNHCR, solutions durables, <https://www.unhcr.org/fr/solutions-durables.html>, consulté le 22/02/2020. Le HCR propose trois (3) solutions durables : Le rapatriement volontaire, l'intégration locale et la réinstallation dans un pays tiers

[21] RFI, « Côte d'Ivoire: quelle stratégie pour faire revenir les exilés au pays? », 30 novembre 2018, <http://www.rfi.fr/afrique/20181129-cote-ivoire-strategie-exiles-ghana-liberia-crisis>, consulté le 22/02/2020

[22] Nations Unies, ONU Infos, La Côte d'Ivoire et les pays d'asile s'accordent pour mettre fin à la situation des réfugiés ivoiriens, 7 septembre 2021, Migrants et réfugiés, <https://news.un.org/fr/story/2021/09/1103252>, consulté le 29/09/2021.

[23] La clause de cessation du statut de réfugié-e (en abrégé clause de cessation) est la clause qui permet de mettre fin au statut de réfugié-e-s lorsque des changements à la fois fondamentaux et durables ont eu lieu dans le pays d'origine et que les circonstances qui ont entraîné la fuite des réfugié-e-s n'existent plus. Cette clause est invoquée par le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Voir UNCHR, Note sur les clauses de cessation EC/47/SC/CRP.30, <https://www.unhcr.org/fr/excom/standcom/4b30a61de/not-e-clauses-cessation.html>, consulté le 12/10/2020

[24] Ibid.

[25] UNHCR, Fact sheet, March/April, 2021 <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UNHCR%20Ghana%20Factsheet%20Mar-Apr%202021.pdf>, consulté en juin 2021.

[26] UNHCR GHANA, Briefing note, février 2017, p. 1, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/56123>, consulté le 12/10/2020

[27] Ibid.

[28] Ibid.

[29] Ibid.

[30] Ibid.

[31] Ibid.

[32] Ibid, selon les sites du Ghana Refugee Board, ce chiffre est inchangé à ce jour (août 2021)

[33] Ibid.

[34] Pas de sources référencées. Cependant, sur la base d'information personnelle, il est possible d'envisager qu'il puisse s'agir des ressortissant-e-s des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire (Guinée, Libéria, Mali, Burkina Faso).

[35] UNHCR GHANA, Briefing note, février 2017, p. 1, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/56123>, consulté le 31/08/2021/ Raisonnement par déduction

[36] UNHCR Ghana, Greater Accra Region, <https://www.unhcr.org/gh/about-unhcr/where-we-work/greater-accra-region/>, consulté le 31/08/2021

[37] Ibid.

[38] Ibid.

[39] UNHCR Ghana, <https://reporting.unhcr.org/sites/default/files/Ghana%20Factsheet%20May-June%202021.pdf> consulté le 31/08/2021.

[40] UNHCR GHANA, Government & Partners, Government, <https://www.unhcr.org/gh/government-partners/>, consulté le 13/10/2020

[41] GHANA REFUGEE BOARD (GRB), Refugee Law, <http://www.grb.gov.gh/Refugee%20Law>, consulté le 13/10/2020

[42] GRB, Préambule de la loi sur les réfugiés, <https://www.grb.gov.gh/Refugee%20Law>, consulté le 13/10/2020

[43] UNHCR, Convention relative au statut de réfugiés, Ghana Ratification, <https://www.unhcr.org/5d9ed32b4> consulté le 13/10/2020

[44] UNHCR, Protocole relative au statut des réfugiés, Ratification Ghana, <https://www.unhcr.org/5d9ed66a4> Consulté le 13/10/2020

[45] NATIONS UNIES, Traités, ratification, <https://treaties.un.org/pages/showDetails.aspx?objid=080000028010432f>, consulté le 13/10/2020

[46] UNION AFRICAINE, Convention de Kampala, <https://au.int/sites/default/files/treaties/36846-sl-AFRICAN%20UNION%20CONVENTION%20FOR%20THE%20PROTECTION%20AND%20ASSISTANCE%20OF%20INTERNALLY%20DISPLACED%20PERSONS%20IN%20AFRICA%20%28KAMPALA%20CONVENTION%29.pdf>, consulté le 13/10/2020

[47] REFWORLD, Loi Nationale relative aux réfugié-e-s, <https://www.refworld.org/docid/3ae6b4e51c.html>, consulté le 19/02/2020

[48] Ibid.

[49] GHANA REFUGEE BOARD (GRB), Rôle, <https://www.grb.gov.gh/>, consulté le 13/10/2020

[50] Ibid.

[51] Voir le point sur la gestion du camp ( les acteurs)

[52] GHANA REFUGEE BOARD (GRB), Functions of the Board, <http://www.grb.gov.gh/Function.html> consulté le 13/10/2020

[53] Ibid

[54] GRB, <https://www.grb.gov.gh/>, Consulté le 13/10/2020

[55] UNHCR GHANA, Ampain Camp briefing Notes, juin 2016, [https://www.undp.org/content/dam/unct/ghana/docs/Agencies%20Publications/UNHCR/UNCT-GH-UNHCR-Ampain-Camp-Briefing-Notes\\_Draft.pdf](https://www.undp.org/content/dam/unct/ghana/docs/Agencies%20Publications/UNHCR/UNCT-GH-UNHCR-Ampain-Camp-Briefing-Notes_Draft.pdf), consulté le 13/10/2020.

[56] Ibid

[57] CATHERINE GRANT, Institute of Development Studies, 21st October 2016, Camps au Ghana - quand les camps deviennent des "villes", Comment passer à un régime de réfugié-e-s plus souple ? p.14, paragraphe 3 ligne 4, Non daté, [https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5b97e984ed915d66720a7079/005\\_Refugees\\_and\\_Encampment\\_Final.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5b97e984ed915d66720a7079/005_Refugees_and_Encampment_Final.pdf), consulté le 13/10/2020

[58] GRB, Our services, <https://www.grb.gov.gh/>, consulté le 31/08/2021

[59] Témoignages reçus en tant que chargé de protection et de détermination du statut de réfugié à la Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugié-e-s, au Togo, en 2020 début 2021

[60] Ghana Refugee Board (GRB), welcome to Ghana Refugee Board, <http://www.grb.gov.gh/index>, consulté le 13/10/2020

[61] UNHCHR GHANA, Briefing note, février 2017, page 1, paragraphe 1, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/56123>, op. cit., consulté le 13/10/2020.

[62] Ibid, Page 1, paragraphe 2.

[63] Ibid, page 2 working with partners

[64] GRB, The ampain refugee camp, paragraphe 3, <https://www.grb.gov.gh/Ampain%20Camp.html> /consulté le 14/10/2020.

[65] Ibid, page 2, working with partners

[66] UNHCR GHANA, Fact Sheet, juillet/août 2020, <file:///C:/Users/jc/AppData/Local/Temp/UNHCR%20Ghana%20Factsheet%20July-August%202020.docx>.pdf, Consulté le 14/10/2020

[67] Ibid

[68] Ibid UNHCHR GHANA, Briefing note, février 2017, page 2, working with partners, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/56123>, op. cit., consulté le 13/10/2020

[69] UNHCR GHANA, Note d'informations | septembre/octobre 2019, p. 2, [https://www.unhcr.org/gh/wp-content/uploads/sites/83/2020/02/Ghana-Country-Factsheet\\_Sept-Oct-2019.pdf](https://www.unhcr.org/gh/wp-content/uploads/sites/83/2020/02/Ghana-Country-Factsheet_Sept-Oct-2019.pdf), consulté le 14/10/2020.

[70] UNHCR GHANA, Government & Partners, CCG, <http://www.unhcr-ghana.org/government-partners/ccb/>, consulté le 22/02/2020.

[71] UNHCR GHANA, Government & Partners, NCS, <http://www.unhcr-ghana.org/government-partners/ncs/> (NCS), consulté le 22/02/2020.

[72] UNHCR GHANA, Government & Partners, ADRA, <http://www.unhcr-ghana.org/government-partners/adra/> (ADRA met en œuvre les moyens d'existence et d'autosuffisance au profit des réfugiés ivoiriens des camps au Ghana notamment celui d'Ampain), consulté le 22/02/2020. Voir plus d'informations sur ADRA, WIKIPEDIA, [https://en.wikipedia.org/wiki/Adventist\\_Development\\_and\\_Relief\\_Agency](https://en.wikipedia.org/wiki/Adventist_Development_and_Relief_Agency), consulté le 15/01/2020.

[73] GRB, Refugee Law, 1992, <https://www.grb.gov.gh/Refugee%20Law> (la ratification et l'application des conventions internationales relatives aux réfugiés). Consulté le 22/02/2020.

[74] REFWORLD, Ghana : Refugee Law of 1992, <https://www.refworld.org/docid/3ae6b4e51c.html>, texte officiel, La loi a été promulguée le 30 décembre 1992 et notifiée au Journal officiel le 27 août 1993. Consulté le 22/02/2020.

[75] CONFEDERATION SUISSE, Département Fédéral de Justice et de Police (DFJP), Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM), Section Analyses, Note Côte d'Ivoire / Ghana, Situation des réfugié-e-s ivoiriens au Ghana, Berne-Waberne, 29 octobre 2015, p. 4, <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/gha/GHA-ivorische-fluechtlinge-f.pdf> ou <file:///C:/Users/jc/AppData/Local/Temp/GHA-ivorische-fluechtlinge-f.pdf>, consulté le 14/10/2020.

[76] Ibid.

[77] UNHCR GHANA, Briefing note, février 2017, Key operational activities, Protection, p. 4, <https://data2.unhcr.org/ar/documents/download/56123>, op. cit. ; consulté le 14/10/2020. Voir aussi OCHA, FONDS CENTRAL D'INTERVENTION POUR LES URGENCES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES (CERF), Rapport Annuel De L'utilisation Des Subventions Du CERF Au Ghana Pour Les Réfugiés Ivoiriens 2011, Humanitarian context, p. 5, [https://www.unocha.org/sites/dms/CERF/GHA\\_RC\\_HC\\_Report2012.pdf](https://www.unocha.org/sites/dms/CERF/GHA_RC_HC_Report2012.pdf); consulté le 22/02/2020.

[78] Ibid.

[79] Ibid.

[80] GRB, Ampain refugee camp, <https://www.grb.gov.gh/Ampain%20Camp.html>; consulté le 19/10/2020. Voir aussi <https://www.unhcr.org/gh/about-unhcr/where-we-work/western-region/> consulté le 19/10/2020.

[81] Ibid, paragraphe 4

[82] UNHCR, <https://www.unhcr.org/gh/about-unhcr/where-we-work/western-region/>, consulté en 2021

[83] UNHCR Ghana, Western region, Camps, <https://www.unhcr.org/gh/about-unhcr/where-we-work/western-region/>, op., cit, consulté le 19/10/2020

[84] UNHCR GHANA, Briefing note, février 2017, Key operational activities, Protection, p. 4, <https://data2.unhcr.org/ar/documents/download/56123>, op. cit, consulté le 19/10/2020.

[85] Ibid.

[86] Ibid.

[87] UNHCR GHANA, Briefing note, février 2017, Key operational activities, Protection, p. 4, <https://data2.unhcr.org/ar/documents/download/56123>, op. cit., consulté le 19/10/2020.

[88] GHANA REFUGEE BOARD (GRB), Ampain Refugee Camp, <https://www.grb.gov.gh/Refugee%20Camp>, op.cit., consulté le 19/10/2020.

[89] UNHCR Ghana, Fiche d'informations, février 2017, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/56123>, page 4, op. cit, consulté le 19/10/2020.

[90] Ibid

[91] Ibid

[92] Ibid

[93] Ibid UNHCR GHANA, Briefing note, février 2017, page 4, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/56123>, op. cit., consulté le 13/10/2020

[94] Ibid

[95] Ibid op, cit, p. 5,

[96] Ibid.

[97] Ibid.

[98] Ibid.

[99] Ibid.

[100] Ibid.

[101] Ibid.

[102] Ibid. Paragraphe 3.

[103] Ibid.

[104] Ibid.

[105] REF WORLD, Country report 2014 Ghana by U.S. Department, Protection of refugee, <https://www.refworld.org/docid/559bd56828.html>, Consulté le 21/10/2020, Voir aussi U.S. Department of State, Country Reports on human Rights practices for 2014 -Ghana, [https://www.justice.gov/sites/default/files/pages/attachments/2015/06/26/dos-hrr\\_2014\\_ghana.pdf](https://www.justice.gov/sites/default/files/pages/attachments/2015/06/26/dos-hrr_2014_ghana.pdf), Consulté le 21/10/2020

[106] Ibid.

[107] UNHCR, Evaluation of UNHCR's livelihoods Strategies and Approaches, Ghana Case Study, Final Report, Décembre 2018, Paragraphe 35, <https://www.unhcr.org/5c5060ea4.pdf>, consulté le 21/10/2020.

[108] Ibid.

[109] UNHCR, Evaluation of UNHCR's livelihoods Strategies and Approaches, Ghana Case Study, Final Report, Décembre 2018, Paragraphe 35, <https://www.unhcr.org/5c5060ea4.pdf>, consulté le 21/10/2020.

[110] Ibid.

[111] UNHCR Ghana, Fiche d'informations, février 2017, page 5, <https://data2.unhcr.org/ar/documents/download/56123>, op. cit, consulté le 21/10/2020.

[112] CONFEDERATION SUISSE, Note officielle du Département Fédéral de Justice et de Police DFJP, Secrétariat d'Etat aux Migrations, Confédération Suisse, Berne 29 octobre 2015, p. 7 <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/gha/GHA-ivorische-fluechtlinge-f.pdf>, op. cit. ; consulté le 21/10/2020.

[113] Ibid.

[114] Ibid, page 8

CONFEDERATION SUISSE, Note officielle du Département Fédéral de Justice et de Police DFJP, Secrétariat d'Etat aux Migrations, Confédération Suisse, Berne 29 octobre, 2015, p. 8 <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/gha/GHA-ivorische-fluechtlinge-f.pdf>, consulté le 21/10/2020

[115] Ibid.

[116] Ibid.

[117] Ibid, p.8, Education formation, op. cit.

[118] Ibid.

[119] Ibid, op. cit.,

[120] U.S. Department of State, Country Reports on human Rights practices for 2014 -Ghana, 25.06.2015, p. 11, paragraphe 2, [https://www.justice.gov/sites/default/files/pages/attachments/2015/06/26/dos-hrr\\_2014\\_ghana.pdf](https://www.justice.gov/sites/default/files/pages/attachments/2015/06/26/dos-hrr_2014_ghana.pdf), consulté le 18/02/2020. Les réfugiés travaillent dans le secteur informel (petits commerces de subsistance). Il n'y a pas de permis pour travailler dans ce secteur. Tout le contraire du secteur formel qui garantie des droits.